

MOISSON OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18
Renseignements complémentaires - denrées	19





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
MOISSON OUTAOUAIS

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme MOISSON OUTAOUAIS (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des revenus d'activités, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets..

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.


Gatineau, Qc
Le 23 avril 2024

	2024	2023
Produits		
Dons et autofinancement (annexe B)	2 413 694 \$	2 044 026 \$
Subventions (annexe A)	291 534	436 503
Autres revenus (annexe C)	<u>184 972</u>	<u>37 092</u>
	<u>2 890 200</u>	<u>2 517 621</u>
Charges		
Achats de denrées	703 969	640 169
Assurances	12 465	11 373
Déplacements et représentation	2 617	2 317
Énergie	52 109	50 137
Entretien et réparations	68 853	63 252
Fournitures et frais de bureau	22 741	21 481
Frais d'opérations	136 283	99 202
Frais de collecte de dons et de denrées	161 434	121 754
Honoraires professionnels	45 985	47 940
Intérêts et frais bancaires	6 822	3 177
Intérêts sur dettes à long terme	15 349	19 287
Publicité et promotion	12 020	7 589
Salaires et avantages sociaux	1 104 278	966 255
Transport	176 666	154 545
Vie associative	<u>8 227</u>	<u>7 649</u>
	<u>2 529 818</u>	<u>2 216 127</u>
Excédent des produits sur les charges avant amortissement	360 382	301 494
Amortissement (annexe D)	<u>(188 521)</u>	<u>(182 045)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>171 861</u></u> \$	<u><u>119 449</u></u> \$

MOISSON OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024						
	Fonds Soutien aux organismes	Réserve pour éventualités	Rénovations et acquisitions	Investis en immobilisati ons			
	Fonds de prévoyance	Non affectés	Total	Total			
SOLDE AU DÉBUT	\$ 850 000	\$ 200 000	\$ 685 000	\$ 1 332 545	\$ 77 102	\$ 3 144 647	\$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	(188 522)	360 383	171 861	-
Virements interfonds	-	(400 000)	235 000	-	45 000	-	-
Affectations d'origine interne	-	-	-	341 160	(341 160)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>\$ 450 000</u>	<u>\$ 435 000</u>	<u>\$ 805 000</u>	<u>\$ 1 485 183</u>	<u>\$ 141 325</u>	<u>\$ 3 316 508</u>	<u>\$</u>
	2023						
	Fonds Soutien aux organismes	Réserve pour éventualités	Rénovations et acquisitions	Investis en immobilisati ons	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	455 000	\$ 550 000	\$ 340 000	\$ 1 090 565	\$ 24 633	\$ 3 025 198	\$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	(182 044)	301 493	119 449	-
Virements interfonds	(455 000)	300 000	(140 000)	-	175 000	-	-
Affectations d'origine interne	-	-	-	424 024	(424 024)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>\$ 850 000</u>	<u>\$ 200 000</u>	<u>\$ 685 000</u>	<u>\$ 1 332 545</u>	<u>\$ 77 102</u>	<u>\$ 3 144 647</u>	<u>\$</u>



MOISSON OUTAOUAIS
SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

Page 7

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	343 472 \$	1 738 506 \$
Débiteurs (note 4)	325 209	129 359
Frais payés d'avance	<u>14 561</u>	<u>22 117</u>
	683 242	1 889 982
Immobilisations corporelles (note 6)	2 606 505	2 641 458
Placements (note 5)	1 389 091	64 537
Bien détenu en vertu d'un contrat de location-acquisition	<u>-</u>	<u>71 979</u>
	<u>4 678 838 \$</u>	<u>4 667 956 \$</u>



MOISSON OUTAOUAIS
SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

Page 8

	2024	2023
Passif		
Passif à court terme		
Dons reportés	-	1 725 \$
Créditeurs (note 8)	241 007	140 692
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>30 110</u>	<u>22 380</u>
	271 117	164 797
Dettes à long terme (note 9)	95 187	277 664
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	60 208
Apports reportés (note 10)	<u>996 026</u>	<u>1 020 640</u>
	<u>1 362 330</u>	<u>1 523 309</u>
Actifs nets		
Réserve pour éventualités (note 11)	450 000	850 000
Fonds rénovations et acquisitions (note 11)	435 000	200 000
Fonds de prévoyance (note 11)	805 000	685 000
Investis en immobilisations (note 11)	1 485 183	1 332 545
Non affectés	<u>141 325</u>	<u>77 102</u>
	<u>3 316 508</u>	<u>3 144 647</u>
	<u>4 678 838 \$</u>	<u>4 667 956 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur



PIERRE MOUSSEAU, CPA

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	171 861 \$	119 449 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	276 948	230 970
Amortissement des apports reportés	(88 427)	(66 920)
Amortissement des imoobilisations en vertu de CLA	<u>-</u>	<u>17 995</u>
	360 382	301 494
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	<u>(89 702)</u>	<u>78 204</u>
	<u>270 680</u>	<u>379 698</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 324 554)	(25 225)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(170 019)</u>	<u>(497 702)</u>
	<u>(1 494 573)</u>	<u>(522 927)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(174 746)	(22 351)
Apports reportés	63 813	120 635
Remboursement d'obligation CLA	<u>(60 208)</u>	<u>(24 606)</u>
	<u>(171 141)</u>	<u>73 678</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 395 034)	(69 551)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 738 506</u>	<u>1 808 057</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>343 472</u></u> \$	<u><u>1 738 506</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



1. Statuts et nature des activités

L'organisme Moisson Outaouais a été constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 7 juin 2006 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est de soutenir ses organismes membres et les partenaires de la région afin d'assurer la sécurité alimentaire des personnes vivant des conditions socio-économiques difficiles.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.



2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	4 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipements d'entrepôt	20 %
Matériel informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Équipements de cuisine	20 %



2. Principales méthodes comptables (suite)

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les dons de nourriture ne sont pas comptabilisés dans les livres car cela exigerait un effort déraisonnable quant à leur évaluation.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les subventions sans utilisation spécifique sont comptabilisées à titre de produit et les subventions affectées à des fins particulières sont comptabilisées en diminution de la charge afférente.

Les subventions reportées sont amorties selon la même méthode et au même taux que les immobilisations s'y rapportant.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



3. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients..

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

4. Débiteurs

	2024	2023
Clients	265 447 \$	38 484 \$
Sommes à recevoir de l'État - taxes à la consommation	29 762	38 394
Subventions	<u>30 000</u>	<u>52 481</u>
	<u>325 209 \$</u>	<u>129 359 \$</u>



MOISSON OUTAOUAIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Page 14

5. Placements

	Juste valeur	2024	Juste valeur	2023
Actions de sociétés cotées en bourse	79 021 \$	82 516 \$	25 980 \$	47 037 \$
Fonds communs de placement	1 326 068	1 289 075	-	-
Billets à recevoir portant intérêts au taux de 1,5% échéant en décembre 2025	-	17 500	-	17 500
	<u>1 405 089 \$</u>	<u>1 389 091 \$</u>	<u>25 980 \$</u>	<u>64 537 \$</u>

Il y a une incertitude quant au recouvrement des billets à recevoir ; la juste valeur marchande de ceux-ci ne peut être déterminée au 31 mars 2024.

Les actions cotées en bourse sont des dons reçus par l'organisme, lequel s'est doté d'une politique de placement qui assure une gestion prudente et efficace des actifs investis.

6. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	93 136 \$	-	93 136 \$	93 136 \$
Bâtisse	2 331 240	746 560	1 584 680	1 650 709
Mobilier de bureau	83 114	53 746	29 368	36 709
Équipements d'entrepôt	457 586	185 694	271 892	260 489
Matériel informatique	68 501	42 639	25 862	28 034
Matériel roulant	1 011 108	562 424	448 684	488 877
Équipements de cuisine	<u>252 647</u>	<u>99 764</u>	<u>152 883</u>	<u>83 504</u>
	<u>4 297 332 \$</u>	<u>1 690 827 \$</u>	<u>2 606 505 \$</u>	<u>2 641 458 \$</u>

7. Emprunt bancaire

	2024	2023
Emprunts bancaire d'un montant autorisé total de 500 000 \$, portant intérêts au taux de 7,2%	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>



8. Créditeurs

	2024	2023
Fournisseurs	41 856 \$	25 188 \$
Vacances à payer	69 093	58 613
Salaires à payer	48 000	41 590
Frais courus	68 831	8 051
Sommes à remettre à l'État - retenues salariales	12 397	6 000
Intérêts	<u>830</u>	<u>1 250</u>
	<u>241 007</u> \$	<u>140 692</u> \$

9. Dettes à long terme

	2024	2023
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble dont la valeur aux livres est de 1 677 817 \$, remboursable par versements mensuels de 3 000 \$ incluant les intérêts au taux de 7,95 % échéant en avril 2025.	125 297 \$	300 044 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>30 110</u>	<u>22 380</u>
	<u>95 187</u> \$	<u>277 664</u> \$

Les versements en capital à effectuer et les soldes renouvelables au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2025	30 110 \$	- \$
2026	<u>2 604</u>	<u>92 583</u>
	<u>32 714</u> \$	<u>92 583</u> \$

10. Apports reportés

	2024	2023
Apports reportés	1 585 277 \$	1 521 464 \$
Amortissement cumulé - Apports reportés	<u>589 251</u>	<u>500 824</u>
	<u>996 026</u> \$	<u>1 020 640</u> \$



11. Affectation de l'actif net**- Fonds soutien aux organismes**

Ce fonds créé dans une perspective post Covid garanti un niveau de service adéquat aux organismes affiliés et partenaires publics et communautaires. Ce fonds a été fusionné avec la réserve pour éventualité en 2023.

- Réserve pour éventualité

Ce fonds représente un fonds de roulement afin d'assurer la continuité des activités de l'organisme en tout temps.

- Fonds rénovations et acquisitions

Ce fonds représente les investissements à venir dans la prochaine année soit l'achat de deux camions ainsi que l'acquisition d'équipements d'entrepôt et de cuisine.

- Fonds de prévoyance

Ce fonds est destiné aux réparations majeures de l'immeuble (toiture, fondation...) ; le conseil d'administration souhaite augmenter cette réserve de 120 000 \$ par année.

- Investissement en immobilisations

Représente le coût net des immobilisations moins les subventions reportées et les dettes afférentes.

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Débiteurs	(195 848) \$	23 276 \$
Frais payés d'avance	7 556	36 698
Créditeurs	100 315	19 005
Dons reportés	<u>(1 725)</u>	<u>(775)</u>
	<u>(89 702) \$</u>	<u>78 204 \$</u>



	2024	2023
Annexe A		
Subventions		
CISSSO - PSOC	200 350 \$	180 806 \$
CISSSO - Ententes spécifiques	42 229	23 572
Gouvernement fédéral	40 601	12 644
Gouvernement provincial	8 354	4 481
Conférence des Préfets de l'Outaouais	-	150 000
Banque Alimentaire Canada	-	65 000
	<u>291 534 \$</u>	<u>436 503 \$</u>

Annexe B**Dons et autofinancement**

Activités Tiers	262 061 \$	198 694 \$
Activités de financement	681 825	692 606
Banques alimentaires Canada et Québec	378 230	194 988
Campagne BAQ-PRS	34 593	82 944
Corporations	118 172	122 403
Élus	10 900	16 000
Fondations	25 230	28 185
Legs testamentaire	22 584	-
Loto Moisson	298 425	202 695
Particuliers	581 674	505 511
	<u>2 413 694 \$</u>	<u>2 044 026 \$</u>

Annexe C**Autres revenus**

Cotisations des membres	6 900 \$	7 359 \$
Location d'espace	3 550	5 338
Transports	3 700	4 111
Autres	3 083	-
Service traiteur cuisine	126 888	-
Intérêts	11 871	18 410
Dividendes	28 980	1 874
	<u>184 972 \$</u>	<u>37 092 \$</u>



	2024	2023
Annexe D		
Amortissement		
Produits		
Amortissement des immobilisations corporelles	(276 948) \$	(230 970) \$
Amortissement des immobilisations en vertu d'un CLA	-	(17 995)
Amortissement des subventions reportées	<u>88 427</u>	<u>66 920</u>
	<u>(188 521) \$</u>	<u>(182 045) \$</u>



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - DENRÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>Denrées reçues et redistribuées</u>		
Dons en denrées à distribuer, début de l'exercice	567 000 \$	512 000 \$
Achats de denrées, à la valeur marchande	1 570 000	1 282 000
Dons en denrées reçus - BAC & BAQ	7 896 000	6 358 000
Dons en denrées reçus - PRS	5 037 000	4 030 000
Dons en denrées reçus - Autres	7 735 000	6 521 800
	<u>22 805 000</u>	<u>18 703 800</u>
Pertes et rejets de denrées	(587 000)	(543 000)
	<u>22 218 000</u>	<u>18 160 800</u>
Dons en denrées à distribuer, fin de l'exercice	645 000	567 000
Denrées redistribuées au cours de l'exercice	<u>21 573 000 \$</u>	<u>17 593 800 \$</u>

Les dons en denrées sont redistribuées sous forme de dons, par conséquent ils n'ont aucune valeur nette de réalisation. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme stock au bilan.

Aucun dénombrement des denrées à distribuer au début ou à la fin de l'exercice n'a été effectué. Il est ainsi impossible de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires sur les quantités de denrées à distribuer au début et à la fin de l'exercice 2024.

